

BANK PAYMENT OBLIGATIONS: ALTERNATIVE MEANS OF SETTLEMENT IN INTERNATIONAL TRADE

BANK PAYMENT OBLIGATIONS : MOYENS DE REGLEMENT ALTERNATIFS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

Klaus VORPEIL*

 Bank guarantees; Bank payment obligations; International trade; Letters of credit; Payment on open account

INTRODUCTION

A bank payment obligation (BPO) can be defined as an irrevocable conditional undertaking given by a bank to another bank that payment will be made on a specified date after a successful electronic matching of data. A matching in this sense requires a so-called match report generated by SWIFT's Trade Services Utility (TSU) or any equivalent Transaction Matching Application (TMA). The instrument of a bank payment obligation is a trade settlement product that is designed for open account transactions.

Bank payment obligations are an alternative means of settlement in international trade. It should be noted that they have to be distinguished from letters of credit. It is widely known that letters of credit can easily be settled electronically, too. However, a bank payment obligation is no light version of a letter of credit. There are several differences between these instruments. Nevertheless, as a new kind of payment instrument, a bank payment obligation provides similar benefits to a confirmed letter of credit in an automated and secured electronic environment without the drawbacks of manual processing. Unlike the manual checking of documents, there is no subjectivity attached to data matching.

Basically, bank payment obligations are nothing else but a new kind of standardised payment obligation of a bank, such as the one under a letter of credit and/or a bank

INTRODUCTION

L'obligation bancaire de paiement peut se définir comme étant un engagement irrévocable conditionnel d'une banque envers une autre banque de lui faire un paiement, à une date donnée, après un contrôle électronique satisfaisant de concordance de données. Ce contrôle de concordance nécessite un rapport de rapprochement généré par le dispositif de correspondance et de flux de traitement centralisé de Swift Trade Services Utility (TSU) (ou tout dispositif équivalent de contrôle de concordance, en anglais Transaction Matching Application (TMA)). L'obligation bancaire de paiement est un produit de règlement conçu pour les transactions par paiement en compte.

Les obligations bancaires de paiement constituent dans le commerce international un moyen alternatif de règlement. Elles doivent être distinguées des crédits documentaires qui peuvent également donner lieu à des réalisations électroniques. Mais une obligation bancaire de paiement n'est pas une version allégée d'un crédit documentaire, car plusieurs différences caractérisent ces instruments de paiement. Cependant, nouveau type d'instrument de paiement, une obligation bancaire de paiement confère des avantages similaires à ceux d'un crédit documentaire confirmé dans un environnement électronique automatisé et sécurisé et évite les inconvénients d'un traitement manuel. Un contrôle de concordance de données électroniques n'est empreint d'aucune subjectivité à la différence d'une vérification manuelle de documents.

Schématiquement, les obligations bancaires de paiement ne sont rien d'autre qu'un nouveau type d'obligations normalisées de paiement par une banque du type de celles existant en vertu d'un crédit documentaire ou d'une garantie bancaire. Pour les entreprises souhaitant disposer d'une garantie de paiement aussi commode que possible, ou qui ne

* The author is a lawyer at Neusselmartin (www.neusselmartin.de).

Les obligations bancaires de paiement obligent juridiquement les parties conformément à leurs termes. Seront seules considérées comme pertinentes celles des données qui auront été extraites des différents documents de la convention sous-jacente conclue entre le vendeur et l'acheteur. Les parties à la convention sous-jacente doivent avoir convenu d'un règlement au moyen d'une obligation bancaire de paiement.

Instrument de banque-à-banque et options de financement

Les obligations bancaires de paiement sont exclusivement des instruments interbancaires. Les parties à la convention sous-jacente (en clair le vendeur et l'acheteur) n'y sont pas impliquées. Les obligations bancaires de paiement peuvent servir de support à un large spectre de financements tels que préfinancements d'exportations et de chaînes d'approvisionnement. Les systèmes de paiement automatisés, du fait de leur traitement automatique serviront utilement le financement de chaînes d'approvisionnement. Il va sans dire qu'il est très intéressant pour les entreprises de bénéficier de systèmes automatisés durant tout le processus de ces chaînes.

Etablissement des données de référence

Les obligations bancaires de paiement nécessitent en premier lieu un accord entre acheteur et vendeur sur les termes de paiement, les banques qui y seront impliquées, ainsi que sur les différentes données pertinentes relatives au contrat sous-jacent qui devront faire l'objet du contrôle de concordance. Ensuite, chacune des parties au contrat sous-jacent devra donner instructions à sa propre banque pour établir les données de référence qui serviront de base à l'obligation bancaire de paiement. Toutes les données, qui feront l'objet du contrôle de concordance, doivent être clairement définies. Le grand avantage des obligations bancaires de paiement réside dans le fait que les parties devront concentrer les efforts sur la digitalisation de quelques données qui devront être échangées électroniquement aux fins d'un contrôle de concordance par l'utilisation d'une plateforme électronique. Dans la mesure où un examen manuel des documents ne sera pas requis, à la différence des lettres de crédit, la qualité et l'objectivité du processus de contrôle seront améliorées et le nombre de discordances diminuera. Dans le cas d'un contrôle de concordance positif des données, le vendeur bénéficiera, sur un plan économique, de l'obligation bancaire de paiement, bien que seule sa banque ait un droit direct à obtenir paiement de la banque de l'acheteur. En fin de compte, le processus de paiement sera automatiquement accéléré. Dans la mesure où la banque du vendeur aura reçu ses instructions de ce vendeur, elle sera obligée de transférer les sommes reçues de la banque de l'acheteur au vendeur.

Absence d'obligations de la banque du vendeur

Les parties au contrat sous-jacent conviennent bilatéralement des termes et conditions pour la mise en œuvre d'une obligation bancaire de paiement. Le vendeur n'a, en vertu des URBPO, aucune créance sur sa banque si l'acheteur et/ou la banque de l'acheteur n'ont pas préalablement payé le montant convenu. Le vendeur et sa banque peuvent, toutefois, parfaitement

Bank payment obligations constitute legally binding and enforceable payment obligations that are enforceable in accordance with their terms. Only such data that are of relevance will be extracted from the documentation of the underlying transaction between the seller and the buyer. The parties to the underlying transaction have to agree on a settlement by way of a bank payment obligation.

Bank-to-bank instrument and financing options

Bank payment obligations are pure interbank instruments. The parties to the underlying transaction, namely the seller and the buyer, are not involved in them. Bank payment obligations can be used in connection with a wide range of financing options including pre-export and supply chain financings. Financial supply chains are the result of increasing production networks. Automated payment systems, due to their automated processing, are of use for the purpose of financing in supply chains. Needless to say, it is highly beneficial for companies to enjoy the benefit of an automated system during the whole process.

Establishment of baselines

Bank payment obligations, in the first instance, require the seller and the buyer to agree on the terms of payment, the banks that have to be involved and the relevant data regarding the underlying contract which have to be matched. Thereafter, each of the parties to the underlying contract has to instruct its own bank to establish a baseline as the basis for the creation of a bank payment obligation. All data which is to be matched must be clearly defined. The great advantage of bank payment obligations is that the parties only need to concentrate on a few data that have to be digitalised and exchanged electronically for matching purposes via an electronic platform. As manual examinations of documents are, unlike letters of credit, not required, the quality and the objectivity of the examination process will be improved and the number of mismatches reduced. In the case of a positive data match, from an economic point of view the seller will benefit from the bank payment obligation although only the seller's bank is directly entitled to get payment from the buyer's bank. Finally, the process of payment will be accelerated automatically. As the seller's bank has been instructed by the seller, it is this bank's duty to transfer all monies received from the buyer's bank to the seller.

No obligation of seller's bank

The parties to the underlying contract bilaterally agree on the terms and conditions for processing a bank payment obligation. The seller will not be entitled under the URBPO to claim monies from its bank if the buyer and/or the buyer's bank has not previously paid the agreed amount. However, the seller and the seller's bank are free to agree on terms

under which the seller is entitled to claim payment from its own bank under certain conditions.

Exclusion of transfer of bank payment obligations by seller

As the beneficiary of a bank payment obligation is not the seller but the seller's bank, in its function as recipient bank, it is not possible for the seller to transfer his legal status as such under a bank payment obligation to a third party with the effect of transferring a claim to them. However, on the basis of the legal relationship between the seller and the seller's bank the seller may instruct its own bank to transfer monies owed by the obligor's bank to the seller's bank under a bank payment obligation to a specified third party.

Bank payment obligations as means of risk mitigation

Open account transactions, for several reasons, put the risk on the seller that the price agreed between the parties will not be paid by the buyer. Bank payment obligations are an ideal means to mitigate such a risk and ensure payment in favour of the seller up to a certain degree. They eliminate, or at least mitigate, several risks which are present in business and, especially, in international trade. The financial risk in the supply chain which might, for example, arise as a consequence of the worsening of the buyer's credit rating or as a result of general trading risks, such as the inability or the lack of willingness of a debtor to pay due amounts are typical examples. Delay in transport is another one. Another class of risks are economic factors, such as volatility of foreign currencies, inflation rates and changes of interest rates. Finally, bank payment obligations mitigate political risks which might be caused, for example, by terrorism or war.

Advantages of bank payment obligations

The instrument of a bank payment obligation may be advantageous for both parties of an underlying contract.

Advantages for sellers

Bank payment obligations provide sellers with the possibility of interesting financing options before and after the shipping of goods. Furthermore, they are an alternative instrument with respect to factoring and help reducing costs. Additionally, they optimise the seller's cash flow. The seller gets paid on time, the risk of payment default will be reduced and liquidity forecasts improved. Finally, the discrepancy management will be improved as well and the integration of e-invoices is very easy to handle.

Advantages for buyers

Bank payment obligations are advantageous for buyers, as they are available as an additional and new means of settlement. They make negotiations easier regarding the commercial terms of a deal and reduce the buyer's risk that

convenir des termes et conditions en vertu desquels le vendeur pourra disposer d'une créance à l'encontre de sa propre banque.

Exclusion d'un transfert d'une obligation bancaire par le vendeur

Dans la mesure où le bénéficiaire d'une obligation bancaire de paiement n'est pas le vendeur mais sa banque, en qualité de banque réceptrice des fonds, le vendeur n'aura pas la possibilité de transférer à un tiers sa qualité de bénéficiaire économique de cette obligation bancaire. Cependant, sur le fondement de la relation juridique liant le vendeur à sa banque, le vendeur pourra donner instructions à sa propre banque de transférer les fonds reçus de la banque obligée à une tierce partie.

Les obligations bancaires de paiement comme moyen d'atténuation des risques

Les opérations de paiement par remise en compte mettent, pour diverses raisons, à la charge du vendeur le risque de ne pas être payé du prix convenu avec l'acheteur. Les obligations bancaires de paiement sont un moyen idéal pour atténuer un tel risque et dans une certaine mesure, assurer le paiement en faveur du vendeur. Elles éliminent ou au minimum atténuent divers risques existant dans les relations d'affaires et, plus particulièrement, dans le commerce international. Par exemple, le risque financier dans une chaîne d'approvisionnement qui résulterait d'une dégradation de la solvabilité de l'acheteur ou de risques commerciaux plus généraux, tels que ceux tenant à l'incapacité ou au refus d'un débiteur de payer ce qu'il doit. Le retard dans le transport constitue un autre exemple au même titre que d'autres facteurs économiques, tels que la volatilité des cours des monnaies étrangères, des taux d'intérêt ou de l'inflation. En définitive, les obligations bancaires de paiement atténuent les conséquences des risques politiques susceptibles d'être causés, par exemple, par le terrorisme ou la guerre.

Avantages des obligations bancaires de paiement

Payer par une obligation bancaire de paiement peut être avantageux pour les deux parties au contrat commercial sous-jacent.

Avantages pour le vendeur

Les obligations bancaires de paiement procurent au vendeur la possibilité de bénéficier de diverses solutions de financement, et ce tant avant qu'après l'expédition des marchandises. En outre, elles pourront l'aider à organiser la fabrication et réduire ses coûts. Elles pourront encore lui permettre d'optimiser ses besoins en fonds de roulement. Obtenant son paiement à l'échéance convenue, sa propre solvabilité et ses prévisions de trésorerie vont être améliorées. Enfin, le traitement des divergences va être amélioré et il lui sera très aisé d'intégrer des factures électroniques.

Avantages pour l'acheteur

Les obligations bancaires de paiement sont également avantageuses pour les acheteurs, car elles mettent à leur disposition un moyen de paiement complémentaire. Elles rendent plus faciles leurs négociations commerciales à l'achat et réduisent leur

risque de ne pas être livré. Par ailleurs, les obligations bancaires de paiement leur permettront d'optimiser leurs flux de trésorerie. A cet effet, l'optimisation des paiements à bonne date, la réduction des coûts administratifs, des frais de relance et de litige jouent un rôle important dans l'optimisation de la possibilité d'obtenir du crédit.

Chronologie des obligations bancaires de paiement

La chronologie d'un paiement par obligation bancaire de paiement comprend trois étapes essentielles :

- établissement des données de références,
- contrôle de concordance des données, et
- paiement.

L'acheteur devra en premier lieu adresser une commande au vendeur, puis fournira un minimum de données concernant son obligation de paiement et celles des conditions de l'obligation bancaire de paiement à la banque réceptrice (généralement la banque du vendeur). Si les données fournies concordent sur le dispositif de contrôle de concordance des données, les données de référence seront établies. Acheteur et vendeur recevront alors le rapport de contrôle de leurs banques.

L'étape suivante de l'opération sera l'expédition par le vendeur des marchandises à leur lieu de destination. Le vendeur fournira alors les données d'expédition et de la facture à sa propre banque qui les soumettra au dispositif de contrôle de concordance aux fins de contrôle. Après réception par l'acheteur du rapport de contrôle et éventuellement d'une demande d'accepter, s'il y a lieu, les discordances, la banque du vendeur informera le vendeur des contrôles satisfaisants des jeux de données. L'obtention d'un paiement effectif fondé sur les termes convenus pour ce paiement est donc subordonnée au résultat positif d'un processus de contrôle de concordance des données concernées convenues.

Par la suite, le vendeur adressera les documents sur support papier directement à son acheteur pour permettre à celui-ci de réceptionner les marchandises. A la date convenue, la banque de l'acheteur débitera le compte de l'acheteur et transférera les fonds à la banque réceptrice qui créditera le compte du vendeur du montant concerné.

Distinction entre obligations bancaires de paiement et lettres de crédit / opérations par paiement en compte

On a pu dire que les obligations bancaires de paiement combinaient le meilleur de deux mondes — les crédits documentaires et les opérations par paiement en compte.

Obligations bancaires de paiement versus lettres de crédit

Alors qu'une lettre de crédit prévoit la présentation physique de documents, les obligations bancaires de paiement se caractérisent par le fait que seules des données électroniques sont présentées. Les

goods will not be delivered. For the buyer, one advantage of bank payment obligations is that they optimise his cash flow as well. In this respect, amongst others, optimisation of credit utilisation, payment on time and reduction of administrative costs, investigations and disputes play an important role.

Workflow of bank payment obligations

The workflow of settlement by bank payment obligations can be divided into three main steps:

- establishment of a baseline;
- matching of data; and
- payment.

As a first step regarding the settlement by means of a bank payment obligation, it is necessary that the buyer sends a purchase order to the seller. Following this, the buyer provides the minimum data concerning his payment obligation and the conditions of the bank payment obligation to the recipient bank, usually the seller's bank. If the submitted data match on the transaction matching application, the baseline will be established. The buyer and the seller will then receive the matching report from their banks.

The next step of the transaction is the shipment of the goods by the seller to their point of destination. The seller then provides the shipment and invoice data to its own bank that submits it to the transaction matching application for the purpose of matching. After that the buyer receives a match report from its bank and is invited to accept mismatches, if any. Following this, the seller's bank informs the seller about the successful match of the data set. A precondition for getting an operative instrument on the basis of the agreed payment terms is the positive result of the matching process with respect to the relevant data.

Subsequently, the seller sends the paper documents directly to the buyer enabling him to receive the goods. On the due date, the buyer's bank debits the proceeds from buyer's account and remits the funds to the recipient bank, which credits the seller's account with the relevant amount.

Distinction between bank payment obligations and letters of credit/open account transactions

It is said that bank payment obligations combine the best of both worlds—documentary credits and open account transactions.

Bank payment obligations v letters of credit

Whilst physical documents are presented under a letter of credit it is a characteristic for bank payment obligations that only electronic data are presented. In comparison with letters of credit, bank payment obligations improve the quality

and objectivity of compliance verification. As bank payment obligations only focus on data that is relevant for financing of the relevant goods, the settlement process of bank payment obligations is quicker than that for letters of credit. All in all, bank payment obligations provide faster access to financing services. Whilst the Uniform Rules and Customs for Letters of Credit (UCP 600) apply to letters of credit, bank payment obligations are settled under the Uniform Rules for Bank Payment Obligations (URBPO).

Due to the legal nature of a bank payment obligation as a bank-to-bank instrument, bank payment obligations cannot be confirmed in the same way as it is possible for letters of credit. However, the same economic effect may be reached by way of bilateral individual agreements between the seller's bank and the seller. The risk of payment will then be transferred to the recipient bank. Both mentioned instruments have in common that they provide irrevocable payment undertakings by a bank. Whilst in the case of letters of credit, the beneficiary is the seller, the beneficiary of a bank payment obligation is the recipient bank, usually the seller's bank.

Bank payment obligations v open account transactions

Compared with open account transactions, it is a characteristic of bank payment obligations that they mitigate payment risks. They facilitate win-win trade relationships and reduce on-boarding and operational costs. Furthermore, bank payment obligations can be used as collateral for financing. Finally, they allow enhanced trade transaction monitoring and reconciliation.

TECHNICAL BASICS FOR SETTLEMENT OF BANK PAYMENT OBLIGATIONS

Transaction matching application

The term "Transaction Matching Application" is defined in the URBPO as a centralised data matching and workflow application, whether or not proprietary to an involved bank, which provides the service of processing TSMT messages received from involved banks, automatic comparison of the data contained in such messages and subsequent sending of all related TSMT messages to each involved bank.

Participants of a TMA data matching process under a bank payment obligation to which the URBPO apply can only be banks. Before starting to handle bank payment obligations on the application of their customers they have to subscribe to a TMA. It is necessary that the seller's bank and the buyer's bank have subscribed to the same TMA scheme to

obligations bancaires de paiement améliorent la qualité et l'objectivité des vérifications de conformité par rapport à celles faites dans le cadre des lettres de crédit. Dans la mesure où les obligations bancaires de paiement ne visent que les données pertinentes pour le financement des marchandises concernées, le processus de règlement d'une obligation bancaire de paiement est plus rapide que celui des lettres de crédit. L'un dans l'autre, les obligations bancaires de paiement fournissent un accès plus rapide aux services de financement. Alors que les Règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires (RUU 600) s'appliquent aux lettres de crédit, les obligations bancaires de paiement sont, quant à elles, régies par les Uniform Rules for Bank Payment Obligations (URBPO).

Du fait de leur nature d'engagements de banque à banque, les obligations bancaires de paiement ne peuvent être confirmées de la même manière que les lettres de crédit. Cependant, le même effet économique peut être obtenu au moyen d'accords bilatéraux individuels entre le vendeur et sa banque. Le risque de paiement sera alors transféré à la banque réceptrice des fonds. Les deux instruments ont en commun de fournir des engagements bancaires irrévocables de paiement. Alors que dans le cas des lettres de crédit, le bénéficiaire est le vendeur, le bénéficiaire d'une obligation bancaire de paiement est la banque réceptrice, habituellement la banque du vendeur.

Les obligations bancaires de paiement versus les opérations de paiement en compte

Par rapport aux opérations de paiement en compte, les obligations bancaires de paiement se caractériseront par leur atténuation des risques de paiement. Elles facilitent les relations d'affaires « gagnant-gagnant » et réduisent les coûts opérationnels. En outre, les obligations bancaires de paiement peuvent être utilisées en garantie de financements. Finalement, elles facilitent le contrôle et le rapprochement des transactions commerciales.

TECHNIQUES DE BASE POUR LE REGLEMENT DES OBLIGATIONS BANCAIRES DE PAIEMENT

Le dispositif de contrôle de concordance

Les termes « Dispositif de Contrôle de Concordance » sont définis par les URBPO comme étant un dispositif centralisé de flux et de contrôle de concordance de données (que cette application soit ou non propre à la banque impliquée) qui fournira les services de traitement des messages TSMT reçus des banques concernées, la comparaison automatique des données contenues dans ces messages et l'envoi subséquent de tous les messages TSMT en découlant à chacune de ces banques concernées.

Les participants à un processus de contrôle des données TMA en vertu d'une obligation bancaire régie par les URBPO ne peuvent être que des banques. Celles-ci, avant de pouvoir traiter des obligations bancaires de paiement sur instruction de leurs clients, doivent adhérer à un TMA. De plus, la banque du vendeur et celle de l'acheteur doivent avoir adhéré au même TMA pour pouvoir participer à un

processus de contrôle des données concernant la transaction concernée.

Les jeux de données concernant les sujets ci-après peuvent être soumis à un TMA aux fins d'un contrôle de concordance :

- jeux de données commerciales ;
- jeux de données relatives au transport ;
- jeux de données relatives à l'assurance ;
- jeux de données relatives au certificat ; et
- autres jeux de données.

Ces différents jeux de données peuvent être conçus pour un ou plusieurs ensembles de données de références. En tant que tel, un TMA ne crée pas une obligation bancaire de paiement et n'établit pas non plus un contrat de quelque nature que ce soit ; il se borne à aviser une banque impliquée de l'existence d'une telle obligation. Dès lors, toute obligation liant entre les banques concernées et les parties au contrat sous-jacent se situe hors du périmètre du TMA.

Les jeux de données soumis par les banques concernées vont être automatiquement comparés par le TMA à ce qui aura été convenu au préalable entre les parties au contrat sous-jacent et repris dans les données de référence. Ce n'est qu'au cas où aucune discordance n'est relevée dans un rapport de contrôle des données de référence que des paiements seront faits en vertu de l'obligation bancaire de paiement. Toutefois, même en cas d'accomplissement de cette condition, le TMA n'est en rien impliqué dans le règlement d'une obligation bancaire de paiement, celle-ci se situant en dehors du périmètre du TMA.

Indépendamment d'un contrôle électronique des données, et à la différence des lettres de crédit électroniques régies par le Supplément pour la présentation électronique aux règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires (eRUU), les documents seront dans la plupart des cas utilisés pour une présentation directe par le vendeur à l'acheteur et ne feront pas l'objet d'une présentation à la banque impliquée de l'acheteur. Cet envoi direct du vendeur vers l'acheteur se fera généralement dès que des données de référence auront été établies en faveur de l'acheteur pour la transaction concernée. En cas de discordances affectant le jeu de données, le TMA a l'obligation d'informer les banques concernées relativement à ces discordances. Les discordances pourront toutefois faire l'objet d'une acceptation, ce qui aura pour conséquence de ne pas affecter le règlement effectif.

Les messages TSMT ISO 20022

Une obligation bancaire de paiement régie par les URBPO est un instrument indépendant fondé sur ISO 20022. L'ISO 20022 comprend un ensemble de normes destinées au secteur financier qui peuvent être utilisées sur n'importe lequel TMA telle que la plateforme SWIFT Trade Services Utility. Les messages TSMT ISO 20022 sont conçus pour les flux d'échange de données entre banques impliquées à une transaction, ainsi qu'avec le TMA concerné. Tout

participer à un processus de correspondance des données concernant la transaction.

Les jeux de données relatifs aux questions suivantes peuvent être soumis à un TMA à des fins de processus de correspondance :

- jeux de données commerciales ;
- jeux de données relatives au transport ;
- jeux de données relatives à l'assurance ;
- jeux de données relatives au certificat ; et
- autres jeux de données.

Les jeux de données soumis peuvent être désignés pour plus d'une base de référence. Un TMA ne crée pas d'obligation bancaire de paiement et n'établit pas de contrat de quelque nature que ce soit, mais ne fait que notifier une banque impliquée de l'existence d'un tel instrument.¹ Par conséquent, toute obligation dans les relations juridiques entre les banques impliquées et les parties au contrat sous-jacent se situe hors du périmètre du TMA.

Les jeux de données soumis par les banques impliquées seront automatiquement comparés par le TMA aux exigences qui ont été convenues au préalable entre les parties au contrat sous-jacent et sont référencées dans les données de référence. Seule si aucune discordance n'est documentée dans un rapport de correspondance de base les paiements seront effectués en vertu de l'obligation bancaire de paiement. Toutefois, même en cas de respect de cette condition, le TMA n'est impliqué dans le règlement d'une obligation bancaire de paiement, celle-ci se situant en dehors du périmètre du TMA.

Indépendamment d'un contrôle électronique des données, et à la différence des lettres de crédit électroniques régies par le Supplément aux Règles et Usances Uniformes relatives aux Crédits Documentaires (eUCP), les documents seront dans la plupart des cas utilisés pour une présentation directe par le vendeur à l'acheteur et ne feront pas l'objet d'une présentation à la banque impliquée de l'acheteur. Cet envoi direct du vendeur vers l'acheteur se fera généralement dès que des données de référence auront été établies en faveur de l'acheteur pour la transaction concernée. En cas de discordances affectant le jeu de données, le TMA a l'obligation d'informer les banques concernées relativement à ces discordances. Les discordances pourront toutefois faire l'objet d'une acceptation, ce qui aura pour conséquence de ne pas affecter le règlement effectif.

ISO 20022 TSMT messages

Une obligation bancaire de paiement régie par les URBPO est un instrument indépendant basé sur ISO 20022.² ISO 20022 comprend un ensemble de normes destinées au secteur financier qui peuvent être utilisées sur n'importe quel TMA tel que la plateforme SWIFT Trade Service Utility.³ Les messages TSMT ISO 20022 sont conçus pour les échanges de données entre banques impliquées dans une transaction, ainsi qu'avec le TMA concerné. Tout

been involved by the parties to a transaction and the relevant TMA. Any TMA which is used to match the data under a bank payment obligation governed by the URBPO must be capable of processing at a minimum ISO 20022 TSMT messages, as they are defined in the URBPO (art.4 URBPO). With respect to the exchange of data between the parties to the underlying transaction there are no mandatory rules or standards. Although the URBPO as such are independent of a certain technical environment they require independent message type standards to be operational and make data transfers possible.

UNIFORM RULES FOR BANK PAYMENT OBLIGATIONS

The URBPO provide, as the Uniform Customs and Practice 600 (UCP 600) do for letters of credit, a legal framework for the settlement of bank payment obligations. Their scope relates solely to the relationship between the involved banks and the TMA. The URBPO do not therefore cover the legal relationship between the involved banks and their customers, namely the seller and the buyer, nor do they cover the parties' underlying contract. Such bank payment obligations should be distinguished from electronic letters of credit which are governed by the eUCP.

Scope of the URBPO

The URBPO expressly state that a bank payment obligation relates to an underlying trade transaction between a buyer and a seller where the involved banks have agreed to participate in an established baseline, as defined in the URBPO, through the use of the same TMA (art.1 URBPO). It is the function of the TMA to determine whether the relevant data match is in accordance with the applicable terms and conditions. The URBPO, however, do not provide the basis upon which such determination should be made.

Although the definition of the scope of the URBPO contains a reference to both the bank payment obligation and the underlying contract, it should be emphasised that such payment obligations are independent of the underlying contract. A bank payment obligation is an abstract instrument and not an accessory to the relevant agreement between the parties to the underlying contract. The URBPO contain clear wording which distinguishes the relationship between bank payment obligations and contracts on the one hand (art.6 URBPO), and the data and documents, goods and services or performance on the other hand (art.7 URBPO). Due to the nature of bank payment obligations as a bank-to-bank instrument, it is the seller's bank which is the beneficiary and entitled to claim under the relevant bank payment obligation, rather than the seller itself. In brief, the scope of the URBPO comprises the matching of data and the collaboration between the involved banks.

TMA utilisé pour contrôler la concordance des données en vertu d'une obligation bancaire de paiement régie par les URBPO doit être au minimum capable de traiter les messages TSMT ISO 20022, tels que ces messages sont définis aux URBPO (art.4 des URBPO). S'agissant des échanges de données entre les parties au contrat sous-jacent, il n'existe pas de règles obligatoires ou de normes. Bien que les URBPO en tant que telles soient indépendantes d'un certain environnement technique, elles nécessitent l'utilisation de messages correspondant à certaines normes, pour être opérationnelles et pour rendre possibles les transferts de données.

LES UNIFORM RULES FOR BANK PAYMENT OBLIGATIONS

Les URBPO procurent, comme le font les RUU 600 pour les lettres de crédit, un cadre juridique pour le règlement des obligations bancaires de paiement. Leur périmètre concerne exclusivement les relations entre les banques concernées et le TMA. Les URBPO ne couvrent pas par conséquent les relations juridiques entre les banques impliquées et leurs clients (le vendeur et l'acheteur) pas plus qu'elles ne couvrent les parties au contrat sous-jacent. Ces obligations bancaires de paiement doivent donc être distinguées des lettres de crédit électroniques qui sont régies par les eRUU.

Périmètre des URBPO

Les URBPO précisent expressément qu'une obligation bancaire de paiement concerne une transaction sous-jacente entre un acheteur et un vendeur pour laquelle les banques impliquées sont convenues de participer à des données de référence établies, au sens des URBPO, par l'utilisation d'un même TMA (art.1 des URBPO). C'est le rôle du TMA de déterminer si le contrôle des données concernées est compatible avec les termes et conditions applicables. Les URBPO cependant ne fournissent pas les éléments en vertu desquels une telle détermination sera faite.

Bien que la définition du périmètre des URBPO contienne une référence aussi bien à l'obligation bancaire de paiement qu'au contrat sous-jacent, il doit être souligné que les obligations de paiement sont indépendantes du contrat sous-jacent. Une obligation bancaire de paiement est un instrument abstrait et non accessoire à la convention liant les parties au contrat sous-jacent. Les URBPO contiennent des dispositions claires marquant, d'une part l'autonomie des obligations bancaires de paiement et des contrats sous-jacents (art.6 des URBPO) et, d'autre part des données par rapport aux documents, biens et services ou à leur exécution (art.7 des URBPO). Du fait de la nature des obligations bancaires de paiement (instrument de paiement de banque à banque), c'est la banque du vendeur (et non le vendeur lui-même) qui est la bénéficiaire et créancière de l'obligation bancaire de paiement concernée. En résumé, les URBPO traitent du contrôle de concordance des données et de la collaboration entre les différentes banques impliquées.

Application des URBPO

Les URBPO s'appliquent à une obligation bancaire de paiement lorsque la *partie relative à l'obligation de paiement* (tels que ces termes sont définis dans les URBPO) inclure dans des données de référence, précise expressément être soumise à ces règles. Les URBPO s'appliqueront également lorsque les banques concernées conviendront, dans un accord séparé, que l'obligation bancaire de paiement est régie par les URBPO (art.2 des URBPO). Dans cette hypothèse, les URBPO lieront les banques concernées, sauf dispositions contraires expressément modifiées ou exclues par la base de données de référence ou par l'accord séparé. De cette manière, les parties concernées peuvent convenir de stipulations particulières relatives à l'applicabilité ou non des URBPO. En pratique, le manque d'un champ approprié dans le message type signifie qu'un accord express quant à l'applicabilité des URBPO sera nécessaire, à moins que les développements techniques ultérieurs résolvent ce problème. Enfin, si la version applicable des URBPO n'est pas indiquée, la dernière version en vigueur au moment de l'établissement de données de référence sera celle qui sera applicable à l'obligation bancaire de paiement concernée. L'application des URBPO et sa mise en œuvre nécessitent l'utilisation des messages TSMT (Trade Services Management) ISO 20022 déposés auprès de l'ISO.

Définitions générales et définitions des messages

Les URBPO contiennent deux groupes de définitions, tous deux nécessaires à l'interprétation du cadre juridique pour les règlements par obligations bancaires de paiements (arts 3 et 4 des URBPO). Alors que le premier groupe vise les termes généraux de base se référant aux obligations bancaires de paiement, tels que « Obligation Bancaire de Paiement », « Données de Référence », « Données de Référence Etablies », « Contrôle de Concordance », « Dispositif de Contrôle de Concordance » et « Zéro Discordance », le second groupe se focalise sur les définitions des messages techniques. Dans la mesure où nombre de définitions se réfèrent à d'autres définitions contenues dans les URBPO leur interprétation nécessite une certaine expérience.

Les obligations bancaires de paiement versus contrats commerciaux

Les URBPO disposent expressément que les obligations bancaires de paiement sont distinctes des ventes, ou autres contrats sur lesquels la transaction sous-jacente peut être fondée (art.6 des URBPO). Même si les données de référence contiennent une référence au contrat sous-jacent, cela sera sans effet sur les banques impliquées. Il en résulte que l'engagement de la banque obligée, tel que défini dans les URBPO, ne pourra pas être affecté par une quelconque exception pouvant être soulevée par l'acheteur au titre de sa relation juridique avec le vendeur ou une autre banque impliquée. En conséquence les obligations bancaires de paiement peuvent être définies comme des engagements

Application of the URBPO

The URBPO apply to a bank payment obligation when the payment obligation segment, as defined in the URBPO, within an established baseline expressly states that it is subject to these rules. The URBPO will also apply where each involved bank agrees, in a separate agreement, that the bank payment obligation is subject to the URBPO (art.2 URBPO). In such cases, the URBPO will be binding on each involved bank unless expressly modified or excluded by the established baseline or by a separate agreement. In this way, the involved parties can make individual decisions as to the applicability of the URBPO. In practice, the lack of an appropriate field in the relevant message type means that specific agreement as to the applicability of the URBPO may still be required, unless of course technical developments resolve this problem in the meantime. Ultimately, if the applicable version of the URBPO is not indicated, the latest version in force at the time of the establishment of a baseline will be the one applicable to the relevant bank payment obligation. The application of the URBPO and its functionality requires the use of the appropriate ISO 20022 Trade Services Management (TSMT) messages registered with ISO.

General definitions and message definitions

The URBPO contain two classes of definitions, both of which are necessary for the construction of an appropriate legal framework for settlement by bank payment obligations (arts 3 and 4 URBPO). Whilst the first group comprises general basic terms referring to the operation of bank payment obligations, such as "Bank Payment Obligation", "Baseline", "Established Baseline", "Data Match", "Transaction Matching Application" and "Zero Mismatches", the second group is focused on technical message definitions. As many of the definitions contain cross-references to other definitions within the URBPO, their interpretation requires a certain degree of experience. The implementation of such definitions is necessary due to the fact that the URBPO deal with instruments and techniques which are relatively new for market participants.

Bank payment obligations v contracts

The URBPO expressly state that bank payment obligations are separate from the sale, or other contract upon which the underlying trade transaction may be based (art.6 URBPO). Even if there is a reference to the underlying contract in the established baseline this will have no impact on the involved banks. As a result, the undertaking of the obligor bank, as defined in the URBPO, i.e. the bank that issues the bank payment obligation, is not subject to any claims or defences which may be raised by the buyer as a result of its relationship with the seller or another involved bank. Therefore, bank payment obligations under the URBPO can be

described as abstract instruments. The term "abstract" is not commonly used in many jurisdictions, and in some cases may not be known at all. The use of the terms "independent" and "non-accessory" gives an idea as to its meaning in this context.

Data v documents, goods, services or performance

As a result of the abstract nature of bank payment obligations, a bank which is involved in the settlement of such instruments does not, as is explicitly stated in the URBPO, deal with documents, goods, services or performance to which the data to be matched relates. The involved banks deal solely with the data (art.7 URBPO). For the avoidance of doubt, this does not mean that such documents will completely be substituted or replaced.

Role of involved banks

The role of involved banks and their duties with respect to the settlement process is described in detail in the URBPO (art.9 URBPO). There is an interrelationship between the establishment of a baseline and the assumption of the respective function by the relevant bank as a baseline incorporating a bank payment obligation will only become an established baseline, as defined in the URBPO, after each involved bank has accepted its role. In this regard, the URBPO distinguish between three situations:

- where the buyer's bank is the only obligor bank, as defined in the URBPO;
- where an obligor bank, as defined in the URBPO, other than the buyer's bank is the only obligor bank; and
- where there is more than one obligor bank, as defined in the URBPO, which may include the buyer's bank.

Undertaking of an obligor bank

The URBPO define the conditions under which an obligor bank, as defined in the URBPO, is irrevocably bound in accordance with the terms of a bank payment obligation, thereby distinguishing between the situations:

- where a bank payment obligation is incorporated into an established baseline, as defined in the URBPO, at the time of its establishment; and
- when a bank payment obligation is incorporated by an amendment to such an established baseline (art.10 of the URBPO).

A bank payment obligation always relates to a single established baseline, as defined in the URBPO. This established baseline may contain more than one bank payment obligation, each of which creates an obligation on an obligor bank, as defined in the URBPO.

abstrait. Ce terme d'« engagement abstrait » n'étant pas utilisé communément dans tous les systèmes juridiques les termes « indépendants » ou « non accessoires » donneront une idée de son sens dans ce contexte.

Les données versus documents, marchandises, services ou leur exécution

En conséquence de la nature abstraite des obligations bancaires de paiement, une banque impliquée dans le règlement de tels instruments n'a pas, ainsi que cela est expressément spécifié dans les URBPO, à tenir compte des documents, marchandises, services ou leur exécution auxquels les données devant être contrôlées peuvent se référer. Les banques impliquées ne traitent que des données (art.7 des URBPO) sans que cela ne signifie que les documents soient remplacés par de telles données.

Rôle des banques impliquées

Le rôle des banques impliquées ainsi que leurs obligations sont décrits en détail dans les URBPO (art.9 des URBPO). A cet effet les URBPO distinguent trois situations :

- celle où la banque de l'acheteur est la seule banque obligée ;
- celle où la banque obligée est unique mais n'est pas la banque de l'acheteur ;
- celle où il existe plusieurs banques obligées, l'une d'entre elles pouvant être la banque de l'acheteur.

Engagement de la banque obligée

Les URBPO définissent les conditions en vertu desquelles une banque obligée est irrévocablement liée conformément aux termes d'une obligation bancaire de paiement en distinguant suivant les situations :

- où l'obligation bancaire de paiement est incluse dans les données de référence établies dès cet établissement ; ou
- lorsque cette obligation bancaire de paiement est incluse par un amendement à ces données de référence établies (art.10 des URBPO).

Une obligation bancaire de paiement se réfère toujours à un ensemble unique de données de référence établies. Cet ensemble de données de référence établies peut contenir une ou plusieurs obligations bancaires de paiement dont chacune mettra à la charge d'une banque obligée, au sens des URBPO, une obligation.

En conséquence du caractère contraignant de l'obligation bancaire de paiement, la banque obligée devra payer le montant convenu à la banque réceptrice (la banque du vendeur) conformément aux termes spécifiés dans les données de référence établies si la comparaison des données a été satisfaisante. Cependant, même si les données ne concordent pas, une obligation bancaire de paiement pourra être créée, par exemple dans l'hypothèse d'une acceptation des discordances par la banque de l'acheteur. Lorsqu'une soumission de données se réfère à une expédition partielle le montant qui sera dû en vertu de l'obligation bancaire de paiement sera proportionnel.

Les amendements à des données de référence établies ayant pour objet d'inclure une obligation bancaire de paiement nécessitent, conformément aux URBPO (art.11) l'accord de toutes les banques concernées. Une banque concernée n'assume aucune obligation ou responsabilité pour l'efficacité des données (art.12 des URBPO), les conséquences d'une interruption de son activité (art.13 des URBPO) ou de l'indisponibilité d'un TMA pour quelque raison que ce soit (art.14 des URBPO).

Droit applicable

Les URBPO contiennent une disposition relative au droit applicable par laquelle, conformément aux principes généraux du droit international privé, le droit qui régira une obligation bancaire de paiement sera celui du lieu d'établissement de la succursale ou des bureaux de la banque obligée spécifiée dans les données de référence établies (art.15 des URBPO). Les URBPO complètent le droit applicable, dans la mesure où ce droit applicable ne l'interdit pas. Les URBPO ne contiennent aucune disposition relative à la juridiction compétente.

Cession de créance

La banque du vendeur a le droit de céder, conformément aux dispositions du droit applicable, toute créance dont elle dispose ou sera susceptible de disposer en vertu d'une obligation bancaire de paiement. Ce droit de céder sa créance doit être distingué du transfert du rôle de la banque du vendeur qui, à l'inverse du transfert d'un crédit documentaire en vertu des RUU600, n'est pas possible en vertu des URBPO sauf à ce que les données de références établies soient modifiées conformément aux dispositions des URBPO régissant les amendements.

CONCLUSIONS

Il y a eu un mouvement d'éloignement important dans l'utilisation des instruments traditionnels du commerce international, tels les lettres de crédit, en faveur des paiements en compte. Animé par les avancées des nouvelles technologies le marché demandait de nouvelles solutions pour changer la dynamique des risques et soulager la pression de coûts croissants. Les obligations bancaires de paiement se sont, dès lors, développées comme nouveau moyen de règlement. A la différence des lettres de crédit les

As a consequence of the binding nature of a bank payment obligation, the obligor bank must pay the relevant amount to the recipient bank, i.e. the seller's bank, in accordance with the payment terms specified in the established baseline, if the comparison of data was successful. However, even if the data does not match, a payment obligation may still be created, e.g. in the case of a mismatch acceptance by the buyer's bank. When a data submission relates to a partial shipment, the amount due under the bank payment obligation will be proportional.

Amendments to an established baseline that incorporates a bank payment obligation require the agreement of each involved bank, in accordance with the provisions of the URBPO (art.11 URBPO). An involved bank does not assume any liability or responsibility for the effectiveness of data (art.12 URBPO), the consequences arising out of the interruption of its business (art.13 URBPO) or the consequences arising from the unavailability of a TMA for any reason whatsoever (art.14 URBPO).

Applicable law

The URBPO contain a choice of law provision, whereby, in accordance with general applicable conflict of law rules, the law under which a bank payment obligation will be governed is the law of the location of the branch or office of the obligor bank specified in the established baseline (art.15 URBPO). The URBPO supplement any applicable law to the extent this is not prohibited by the relevant applicable law. They do not, however, contain any provision as to the place of jurisdiction.

Assignment of proceeds

The seller's bank has the right to assign any proceeds to which it may be, or may become entitled to under a bank payment obligation, in accordance with the provisions of the applicable law. The assignment of such proceeds should be distinguished from the transfer of the seller's bank's role under an established baseline which is, deviating from the transferability of letters of credit under the UCP 600, not possible under the URBPO, unless there is an amendment to the established baseline in accordance with the amendment provisions of the URBPO.

CONCLUSIONS

There has been a significant shift away from the use of traditional trade instruments, such as letters of credit, in favour of trading on an open account basis. Driven by advances in new technology, the market has demanded new solutions to help deal with increasing cost pressures and changing risk dynamics. Bank payment obligations have therefore developed as new means of settlement. Unlike letters of credit, bank payment obligations are a bank-to-bank instrument.

They, in brief, manage risks, finance and processing efficiency for open account transactions through the use of an electronic multi-bank environment. Bank payment obligations are now considered “a new solution in supply chain finance to shape trade in the 21st century”.

Bank payment obligations enable banks to offer flexible risk mitigation and financing services across the supply chain by maximising modern technology. Both sellers and buyers enjoy the benefit of risk mitigation in international trade. The range of flexible financing includes financings from pre-shipment to post-shipment as well as buyer finance, thereby opening the door for new business opportunities. Bank payment obligations take full advantage of bank-assisted open account solutions designated to optimise the management of the cash conversion cycle and working capital. Further, they enable importers and exporters to involve their preferred banking partners in their trade transactions and allow them to obtain just-in-time risk and financing services. From an exporter's view bank payment obligations provide the advantage of faster payment and less paper work.

Bank payment obligations are not only of interest for large companies, but also for SMEs (*Mittelstand*). They are an alternative instrument for settlement in international trade, designed to complement the range of existing settlement instruments rather than replace them. It should be noted that, currently, only a limited number of banks offer bank payment obligations as means of settlement.⁴ However, they will surely become a very important instrument in the future practice of international trade once all technical preconditions are fulfilled.

obligations bancaires de règlement sont des instruments de paiement de banque à banque. En bref, elles permettent de mieux gérer les risques ainsi que l'efficacité des financements et des traitements pour les opérations par paiement en compte par l'utilisation d'un environnement électronique multi banques. Les obligations bancaires de paiement sont désormais considérées comme « une nouvelle solution dans le financement des chaînes d'approvisionnement pour élaborer le commerce du 21 siècle ».

Les obligations bancaires de paiement permettent, en optimisant les technologies modernes, aux banques d'offrir des services souples d'atténuation des risques et de financement des services tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Tant les vendeurs que les acheteurs tirent profit de l'atténuation des risques dans le commerce international. La gamme des instruments souples de financement comprend les financements pré et post expédition aussi bien que le financement de l'acheteur et ouvre ainsi la porte à de nouvelles opportunités commerciales. Les obligations bancaires de paiement tirent avantage des solutions d'assistance bancaire conçues pour optimiser les cycles de conversion des encaissements ainsi que la gestion des fonds de roulement. Elles permettent en outre aux importateurs et exportateurs d'impliquer leurs partenaires bancaires dans leurs opérations commerciales et d'obtenir les services de gestion de risques et de financement de la manière la plus opportune.

Les obligations bancaires de paiement intéresseront non seulement les grandes entreprises mais également les PME. Elles constituent, pour le commerce international, un instrument alternatif de règlement destiné à compléter plutôt qu'à remplacer les instruments de règlement déjà existants. Il doit être noté, qu'au jour de cet article, un nombre limité de banques proposent les obligations bancaires de règlement comme moyen de règlement. Elles vont toutefois sûrement devenir un instrument très important dans le futur du commerce international dès lors que toutes les préconditions techniques auront été remplies.

Notes

1. For further information see Hennah, *The ICC Guide to the Uniform Rules for Bank Payment Obligations* (ICC, 2013), p.63 onwards.
2. For further information see <http://www.iso20022.org> [Accessed November 29, 2013].
3. For further information see Hennah, *The ICC Guide to the Uniform Rules for Bank Payment Obligations* (ICC, 2013), p.42 onwards.
4. For further general information “on bank payment obligations see [http://www.iccwbo.org/About-ICC/Policy-Commissions/Banking/Task-forces/Bank-Payment-Obligation-\(BPO\)](http://www.iccwbo.org/About-ICC/Policy-Commissions/Banking/Task-forces/Bank-Payment-Obligation-(BPO)) [Accessed November 29, 2013]; German literature: Klotzke, *Bank Payment Obligation oder Letter of Credit (Akkreditiv)?* (http://www.i-tms.de/download/nwi_newsletter_nr_30.pdf [Accessed November 29, 2013]); Röhrig, *Verdrängt die Bank Payment Obligation das Akkreditiv?* (available at: <http://www.exportmanager-online.de/archiv/315/verdraengt-die-Bank-Payment-Obligation-das-akkreditiv> [Accessed November 29, 2013]); Vorpeil, “Bank Payment Obligations in der Außenhandelspraxis”, in Graf von Bernstorff, *Praxishandbuch internationale Geschäfte*, 2013 Teil 1 C 3 (Bundesanzeiger Verlag, 2005); Vorpeil, *Bank Payment Obligations als grenzüberschreitendes Sicherungsinstrument* (AW-Prax 2013), p.191 onwards; Vorpeil, *Neue ICC-Regelwerke für Bank Payment Obligations und Akkreditive* (IWB 2013), p.384 onwards.